



Une rumeur abondamment relayée sur les réseaux sociaux laisse croire que le PDG du consortium l'Anecdote, Jean Pierre Amougou Belinga, aurait été auditionné durant des heures au Tribunal criminel spécial (Tcs) de Yaoundé, dans le cadre d'un marché public d'une valeur de 1,5 milliard francs CFA, qu'il aurait gagné dans la lutte contre le Coronavirus.

Verdict : FAKE NEWS

Le zomloa des zomloa n'est ni de près de ni loin impliqué dans cette affaire désormais appelée le « Covidgate ». Il s'agit là donc d'une autre cabale savamment orchestrée par ceux qui rêvent de voir l'empire de Jean Pierre Amougou Belinga s'écrouler.

En clair, et de sources crédibles, l'homme d'affaire n'a jamais, mais alors jamais gagné un seul marché dans ce cadre de la lutte contre le Coronavirus. **« Il n'a même pas soumissionné. Comment un prestataire de services qui n'a pas soumissionné, peut-il gagné des marchés publics ? Faux et archifaux. Le PDG du Groupe L' Anecdote ne connaît rien des affaires des marchés publics pour la Covid-19 »**, soutient fermement un proche de Jean Pierre Amougou Belinga, contacté par Camer .Be.

Le chef supérieur des Mvog- Belinga a plutôt, à sa façon contribué à la lutte contre le

coronavirus. L'on se souvient encore de l'enveloppe de 50 millions francs CFA remise à Mgr. Samuel Kleda, Archevêque de Douala, pour la production massive de sa thérapie traditionnelle contre la Covid-19.
